## FORMULAIRE DE RÉTRACTATION VENTE À DISTANCE

ANNEXE A L'ARTICLE R121-1 du Code de la Consommation Créé par DÉCRET n°2014-1061 du 17 septembre 2014

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

A l'attention d'EDSB - Place du Médecin Général Blanchard, 05105 Briançon Cedex - mail : clientele@edsb.fr

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Demandé le (\*)/reçu le (\*):

Nom du (des) consommateur(s):

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s):

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

(\*) Rayez la mention inutile



## INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Date:

ANNEXE A L'ARTICLE R121-2 du Code de la Consommation

## Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat de fourniture d'électricité sans donner de motif dans un délai de quatorze jours qui suit votre signature/retour du contrat.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à l'écrit par courrier ou email (à l'attention d'EDSB - Place du Médecin Général Blanchard, 05105 Briançon Cedex – ou par email : clientele@edsb.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

## Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, vous restez redevable des prestations, abonnements et consommations que vous aurez demandées et utilisées.